



DISPOSITIF ARGENT DE POCHE
DOSSIER D'INSCRIPTION 2019 (pièce n°1)
JEUNES DE 16 A 17 ANS (veille des 18 ans)

Nom : Prénom :

Sexe (cochez) : M F

Date de naissance :/...../..... Age :

Adresse.....
.....

Téléphone : 05/...../...../..... Ou 06/...../...../.....

Adresse Mail :

Périodes auxquelles vous pouvez prendre des missions :

Situation (cochez) :

Lycéen(ne). Précisez l'établissement :

Etudiant(e). Précisez l'établissement :

Demandeur d'emploi. Si oui, êtes-vous inscrit(e) au PAE : Oui Non

Autres : Précisez :

Pièces à joindre :

Photocopie d'une pièce d'identité

Justificatif de domicile

Photocopie de l'attestation d'assuré social (carte Vitale)

Contrat de participation

Attestation d'assurance responsabilité civile

Autorisation parentale (ci-contre)

Fiche sanitaire de liaison

Autorisation « droit à l'image » à signer par le jeune (cette autorisation n'est valable que si les parents donnent leur autorisation en parallèle).

Dans le cadre des chantiers « argent de poche », des photos ou des reportages peuvent être réalisés. Ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les chantiers effectués sur la commune et non à des fins commerciales.

Autorise les prises de vues

Refuse les prises de vues

Fait à Saucats le/...../.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Pour les mineurs, à faire remplir impérativement par les parents ou le tuteur légal !

En cas d'absence de cette autorisation, le dossier ne pourra pas être pris en compte.

AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur :

En qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel ma fille – mon fils souscrit :

- ✓ La commune de SAUCATS ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération « Argent de poche ». En aucun cas la bourse versée pour la participation à l'activité « Argent de poche » ne pourra avoir équivalence de salaire.

- ✓ Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.

- ✓ La commune de SAUCATS s'engage à souscrire auprès d'une compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres.

Autorise mon enfant :

NOM

Prénom

Domicilié(e).....

à participer à l'opération « Argent de poche ».

Dans le cadre des chantiers « argent de poche », des photos ou des reportages peuvent être réalisés avec vos enfants, ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les chantiers effectués sur la commune et non à des fins commerciales.

Autorise les prises de vue de mon enfant.

Refuse les prises de vue de mon enfant.

Fait àle...../...../.....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »